

Faculté de médecine



STOC3DS Diplôme d'études spécialisées en stomatologie et chirurgie maxillo-faciale



Gestion du programme

CSTO Commission de stomatologie et de chirurgie maxillo-faciale

Responsable académique : Hervé Reychler

Contact : Patricia Lekime

Tél. 02 764 57 12

E-mail Patricia.Lekime@stom.ucl.ac.be

Commission d'enseignement

Président : H. Reychler

Membres : Y. Delire, V. Grégoire, délégué MACCS, B.Lengelé, P. Lejuste, S. Siciliano, M. Thone.

Conditions d'admission

Pour la spécialisation en chirurgie maxillo-faciale, les candidats seront encouragés à faire une année de chirurgie générale, à placer dans leur cursus.

La sélection des candidats à cette spécialisation est faite à l'issue de la 1^{re} année de stomatologie. Elle est basée sur l'appréciation des activités dans le service (20 points) et sur une épreuve écrite portant sur les pathologies et thérapeutiques chirurgicales maxillo-faciales (20 points).

Structure générale du programme

Sept années, dont cinq années de formation en stomatologie et deux années de stages cliniques répartis dans les services agréés de chirurgie générale, de chirurgie de la tête et du cou, ou spécialisés en techniques médico-chirurgicales.

Évaluation

- Obtention d'un diplôme d'études spécialisées en stomatologie.
- A la fin de la 7^e année, examen final incluant la présentation d'un mémoire.